

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 18/10/2022**

**Présents**

**Enseignants**

Mme Bruneau, Mme Girard, Mme Huvey, Mme Ploquin, Mme Torres

**Représentants des parents d'élèves**

Mme Morrien, Mme Teixeira, Mme Dhonneur Mr Louvrier, Mme Rouillet, Mme Dazard

**Mairie**

Mr Cadart, Mme Ferraud

**Excusé(e)s**

Mme Gasselin (Inspectrice de l'Education Nationale)

Mr Buffet Michel, Mme Foucher Evelyne

**Résultats des élections du 7 octobre**

Nombre d'électeurs inscrits : 112

Nombre de votants : 55

Soit un taux de participation de 49.11% (43.31 % l'an dernier)

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 10

Nombre de suffrages valablement exprimés : 45

Nombre de sièges à pourvoir : 4

Nombre de listes en présence : 1

Sont élus représentants des parents d'élèves :

Mme Morrien, Mme Teixeira, Mme Dhonneur Mr Louvrier

Sont suppléants :

Mme Rouillet, Mme Dazard

**Rôle et attributions du Conseil d'École**

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. Il est amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire, il donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (le règlement intérieur, le projet d'école, les actions éducatives, l'utilisation des moyens alloués à l'école, la restauration scolaire ...)

**Composition du Conseil d'École**

- les enseignants de l'école
- le maire ou son représentant
- un conseiller municipal chargé des affaires scolaires
- le DDEN du secteur (Délégué départemental de l'Éducation Nationale)
- Les représentants des parents d'élèves élus (autant que de classes). Les parents suppléants peuvent assister aux réunions mais ils n'ont le droit de voter qu'en cas d'absence du parent titulaire
- un maître du RASED
- L'IEN assiste de droit aux réunions

La Directrice peut en outre inviter, à titre consultatif, toute personne extérieure susceptible d'éclairer un des points de l'ordre du jour.

## **PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 18/10/2022**

### **Fonctionnement du conseil d'école**

La directrice arrête l'ordre du jour selon les propositions qui lui sont adressées par les membres du conseil. Les convocations et l'ordre du jour sont adressés au moins huit jours avant la date de chaque réunion.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Le maire ou la moitié au moins des membres du conseil peuvent en demander une réunion à titre extraordinaire.

La directrice rédige le procès-verbal (compte-rendu) de la séance qui est ensuite communiqué par mail aux membres du conseil d'école, à l'ensemble des parents d'élèves. Il est également consultable au tableau d'affichage et adressé à l'IEN.

Il sera adopté, par l'ensemble du conseil d'école lors de la séance suivante et les éventuelles remarques, modifications ou ajouts seront consignés sur le procès-verbal de la nouvelle séance.

### **Rentrée 2022**

**Effectifs** : 84 élèves

PS/MS: 11 + 10 = 21 élèves

GS/CP : 16 + 10 = 26 élèves

CE1/CE2 : 9 + 12 = 21 élèves

CM1/ CM2 : 7 + 9 = 16 élèves

Nous bénéficions de la présence ponctuelle du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : une enseignante spécialisée et une psychologue scolaire peuvent intervenir auprès des élèves sur demande des enseignantes.

A compter du 1er Décembre, nous accueillerons Léa Garnier une jeune fille en contrat de service civique. Ses missions seront de contribuer aux actions pédagogiques, éducatives et citoyennes de l'école.

### **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est élaboré par la directrice de l'école, en concertation avec l'équipe éducative, conformément au règlement type départemental. Il est examiné puis voté lors du conseil d'école.

Il est important de bien le lire car il définit les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté scolaire (enseignants et personnels, élèves et parents). En cas de problème ou de désaccord, il sera le texte de référence que chacun a approuvé et s'est engagé à respecter en le signant.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité. Il sera transmis aux familles par mail. Les parents et les élèves devront s'engager à le respecter en signant le mot qui sera transmis par le biais du cahier de liaison.

Sont annexées au règlement intérieur :

- la charte de la laïcité rappelant les règles qui nous permettent de vivre ensemble.
- la charte de l'usage d'internet ayant pour objectif de fixer les règles liées à l'usage des ressources informatiques.

### **Sécurité**

#### **PPMS :**

Les enseignantes ont rédigé ce document qui définit le rôle de chacune d'entre elles en cas d'incendie, d'intrusion dans l'école ou de risques majeurs (événement d'origine naturelle ou

## **PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 18/10/2022**

technologique susceptible de causer de très graves dommages). En ce qui concerne l'intrusion, les solutions de fuite et de repli ont été envisagées.

Comme il nous l'est imposé :

- nous avons réalisé un exercice incendie le 17 octobre. Le but de cet exercice a été de tester la rapidité de communication entre les enseignantes et leur réactivité ainsi que celle des élèves pour évacuer les locaux en fonction de la localisation du danger qui a été défini et tenu secret par la directrice jusqu'au moment de l'alerte.
- un exercice *alerte attentat intrusion* aura lieu en décembre.
- un exercice départemental *risques majeurs* aura lieu en février. L'équipe enseignante n'est informée ni de la date précise ni du scénario auquel elles devront faire face. L'objectif de cet exercice est de préparer la communauté scolaire à une situation de crise liée à la survenue d'un événement majeur, afin d'assurer la sauvegarde des élèves et de l'ensemble des personnes se trouvant à l'intérieur de l'établissement en attendant l'arrivée des secours, ou la fin de l'alerte.

La circonscription de Romorantin, dont nous dépendons, a mis en place une équipe « bien être » chargée du climat scolaire. Cette équipe peut être amenée à intervenir à l'école.

Tout élève est susceptible d'être rencontré par l'équipe pour contribuer par ses suggestions à l'amélioration de la situation d'un camarade. Il s'agit d'entretiens brefs et peu nombreux, qui n'empiètent jamais sur le temps de travail de l'élève.

### **Projet d'école**

Le projet d'école a été élaboré selon les directives académiques et présenté au conseil d'école de juin 2021. Il a été validé par Madame l'inspectrice.

Il a été construit autour de trois axes

- Assurer l'acquisition des fondamentaux
- Stimuler l'ambition scolaire
- Agir sur le climat scolaire

Nous constatons depuis quelques années un manque de concentration chez de nombreux élèves. Or l'attention est l'un des quatre piliers favorisant l'apprentissage.

C'est pourquoi, nous allons, en équipe, nous engager dans une réflexion dans le but d'aider nos élèves à être capable de maintenir leur attention.

Nous sommes tenues de faire 3h d'éducation à la sexualité chaque année dans toutes les classes. Il s'agit de faire de la prévention des violences sexuelles, travailler sur le respect de son corps, le consentement, l'égalité garçon fille etc...

### **Les projets menés cette année**

- Cette année encore, nous participons à la grande lessive du 20 octobre. Le but de cette initiative est de créer une dynamique autour de l'art dans le village avec un esprit collaboratif. Cette action est internationale et se déroule le même jour dans le monde entier. Le thème de cette édition est « La couleur de mes rêves ».
- Face à l'implication des élèves lors de la course solidaire de l'an dernier, nous avons décidé de reconduire l'opération mais cette fois en faveur de l'association ELA qui collecte des

## **PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 18/10/2022**

fonds pour combattre les leucodystrophies, des maladies génétiques qui détruisent le système nerveux.

La journée du vendredi 21 octobre sera dédiée à cette cause.

A 14 heures, les élèves du CP au CM2 feront la dictée d'Ela (qui sera évidemment adaptée au niveau des élèves). Cette dictée est avant tout un message de solidarité dont le but est de fédérer la communauté scolaire autour de la cause d'ELA. Elle n'est ni un exercice d'évaluation, ni un concours d'orthographe. Les familles sont invitées à nous rejoindre pour y participer.

A 15h00, les élèves participeront à la course solidaire. Toute personne souhaitant nous rejoindre au stade sera la bienvenue. Les familles seront invitées à faire un don pour l'association et une vente de gâteaux aura lieu à l'issue de la course.

- 11 novembre : Comme chaque année, l'école s'associe à la municipalité pour participer à la cérémonie.
- Scrabble : Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 participeront comme chaque année au concours scolaire de scrabble. Les classes de CE et de CM sont inscrites pour le défi « le scrabble c'est la classe ».
- Les classes de CE et de CM bénéficieront, courant novembre, de six séances de tennis qui sont financées par la municipalité (300€ par classe).  
Après les vacances d'avril, un intervenant les initiera au rugby. Cette intervention est gratuite.

Nous avons envisagé de « réveiller » l'association USEP (sport à l'école). Il faut pour cela ouvrir un compte bancaire et composer un bureau directeur. De plus, les actions que nous souhaitons mettre en place avaient un coût financier important. Nous avons donc décidé de prendre le temps de réveiller cette association pour qu'elle soit opérationnelle en 2023/2024, année des jeux olympiques, et de budgétiser au mieux les différentes actions.

- Les élèves de CM participeront au programme OSCAR, un programme de développement des compétences psychosociales. Ils bénéficieront de 9 séances, co-animées par l'enseignante et une animatrice, sur des thèmes différents : savoir gérer ses émotions, avoir de l'empathie pour les autres, savoir prendre une décision, les addictions...

Une soirée à thème sera proposée aux familles à l'issue du programme.

Les élèves de CE suivront un programme adapté au cycle 2 : sommeil, émotions, jeux vidéo, gestions de conflits....

- La classe de petite et moyenne sections correspond avec la classe maternelle de Montrieux. Une rencontre sportive à Dhuizon est prévue en fin d'année scolaire.
- Les GS-CP ont participé à la semaine du goût. Les élèves feront de la cuisine une fois par mois.
- Du 27 au 31 mars, tous les élèves vivront une semaine « Astronomie ». Ils participeront à des ateliers sur le thème de la terre et du système solaire. Un planétarium sera installé dans l'école. Selon les conditions météorologiques, une veillée aux étoiles leur permettra d'observer le ciel la nuit. Le coût de ce projet s'élève à 3140€.

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 18/10/2022

### Budgets

#### Coopérative scolaire

Bilan 2021-2022 :

- Total des charges (dépenses) 2 506.89€
- Total des produits (recettes) 3 025.40€

Soit un résultat positif de 518.51€

L'APE a fait un don de 500€ à la coopérative scolaire suite à la kermesse, l'équipe enseignante l'en remercie.

Le solde du compte au 1<sup>er</sup> septembre 2022 est de 4 885,10 €

\* Dépenses : adhésion OCCE 220.48€, fichiers/petit matériel/klassroom/élastiques/jeux société 106.28€, affiliation scrabble 20€, acompte astronomie 1256€

\* Recettes :

Cotisation des familles : 917 € (soit une moyenne de 11€ par élève).

#### Budgets municipaux

- *Budget de fonctionnement* : En mars, lors du conseil d'école, Mme Foucher avait évoqué une hausse du budget alloué à l'école. Finalement, il reste stable, soit 58€ par élève en raison du financement des séances tennis. Mme Torres précise qu'elle aurait aimé être consultée sur ce choix.

- *Budget transport* : La municipalité alloue un montant de 16€ par enfant pour financer le transport lors des sorties scolaires. Cette année, les enseignantes ont fait le choix de ne pas se déplacer et de privilégier des interventions pédagogiques sur le site de l'école, notamment au vu des difficultés rencontrées pour réserver un car. Mme Torres demande si le budget transport peut être versé à la coopérative pour aider au financement de la semaine astronomie.

Mme Ferraud indique qu'il est peut-être possible que le solde des 2 budgets précédents soit reporté sur les budgets de l'an prochain. Elle demandera confirmation et en informera l'école.

#### - *Budget informatique*

La municipalité octroie chaque année un budget de 1000€ pour l'équipement informatique. Il n'a pas été utilisé en totalité l'an dernier. Mme Torres demande à ce que le crédit soit reporté sur le prochain budget. Il est également évoqué le problème de l'entretien du matériel informatique. Il serait judicieux qu'un technicien fasse, au moins une fois par an, un nettoyage pour améliorer la performance des ordinateurs et prolonger leur durée de vie.

- Nous avons demandé à bénéficier d'un budget investissement permettant l'achat de matériel d'équipement plus important comme du mobilier, des fournitures plus onéreuses.... Mme Foucher avait précisé que les enseignantes pourraient faire une demande en fonction de leurs besoins.

Mme Ploquin souhaitait acquérir un meuble d'une valeur de 390€ pour sa classe. Cet achat a été validé par la municipalité et nous l'en remercions.

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 18/10/2022**

**Questions diverses :**

- Une liste de petits travaux à réaliser sera donnée à la mairie.
- Mme Ploquin souhaiterait qu'un film opaque soit mis sur la porte donnant sur la cour maternelle ou qu'un rideau soit installé.
- De nombreux parents se garent encore sur les lignes jaunes devant la maternelle. Il est rappelé que cela est interdit et dangereux.
- Séances de secourisme : les parents informent le conseil d'école qu'un professionnel peut intervenir gratuitement pour mener des séances. Les enseignantes le contacteront.
- Depuis la rentrée, nous avons interdit aux élèves d'apporter des jeux pour la récréation dans le but d'éviter les conflits et de leur proposer des activités nouvelles. Nous avons sorti la table de tennis de table, nous avons acheté des cordes à sauter, des élastiques, des jeux de société géants (mikado, puissance 4 ...). Nous tenterons d'innover régulièrement pour leur proposer des activités différentes. Nous les incitons également à construire des jeux collectifs.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la directrice met fin au conseil à 20h.

La secrétaire de séance, Mme Bruneau

La directrice, Mme Torres